



Valeurs sur terre brûlée

Envoyer un lampiste présider les réunions du Comité de Groupe semble être devenu l'une des stratégies des dirigeants de la Caisse Nationale. Point n'est sans doute besoin de faire mieux pour traiter de dossiers dont l'actualité s'impose à un groupe de 43.000 salariés, dès lors que l'on souhaite afficher le mépris porté à leurs représentants.

Nous évoquerons le bilan social 2001 et la situation des portefeuilles de liquidité des caisses dans une prochaine note. Attardons-nous aujourd'hui sur la vision que la CNCE a du développement du Groupe dans les DOM-TOM ainsi que sur sa nouvelle stratégie de communication, fondée sur des valeurs qu'elle souhaite désormais exhiber, après avoir détruit toutes les règles sociales internes.

Quid du Groupe dans les DOM-TOM ?

Création de la Financière Océor, dirigeant le réseau du même nom qui quadrille les DOM-TOM, mais pas un mot sur le devenir des Caisses de Guadeloupe et Martinique !

Notre Groupe renforce son implantation outre-mer dans une stratégie de croissance externe. Ainsi, via la CEPACR ou la CNCE, il détient 78% de la Banque de la Réunion, 95% de la Banque des Antilles Françaises, 47% du Crédit Saint-Pierrais, 95% de la Banque de Tahiti, 96% de la Banque des Iles ainsi que de la Banque de Nouvelle Calédonie et la Caisse d'épargne du même nom (SA). Toutes ces entreprises, placées dans le périmètre du Comité de Groupe, emploient 1.300 salariés et constituent désormais le nouveau réseau OCÉOR, dirigé par un holding rattaché à la CNCE.

Ainsi devenu le premier intervenant bancaire de l'outre-mer français, avec des parts de marché de l'ordre de 20% à la Réunion et de 10% aux Antilles, notre Groupe est également l'acteur prédominant à St Pierre et Miquelon. Cette stratégie, qui ouvre d'autres visées sur Cuba, comme sur les continents américain, indien et asiatique, pourrait se concevoir si la volonté de développement à l'international du Groupe, intégrait, dans une ambition globale qui semble passer par un ancrage fort dans les DOM-TOM, le développement des Caisses d'épargne de Guadeloupe et Martinique (La Réunion étant déjà rattachée à la CEPACR). Ce n'est malheureusement pas le cas et il s'agit là, à nos yeux, d'une tare réhivitoire : le développement par croissance externe ne peut se faire au détriment des caisses des Antilles, dont l'éventuel rattachement ne saurait reproduire les mêmes conditions que l'absorption de la Réunion par la CEPACR. Voilà des années que la Caisse Nationale a délibérément négligé le développement des Caisses de la Guadeloupe et de la Martinique en ne favorisant pas les investissements nécessaires. Elles sont aujourd'hui fragilisées face à la concurrence y compris, et c'est un comble, vis-à-vis de la Banque des Antilles Françaises, autre entité du Groupe.

Du nouveau : après le Beaujolais, les valeurs ?

Une idée, un sondage, un groupe de réflexion, une campagne de pub, un congrès et le tour est joué. Alléluia : le Groupe a des valeurs !

S'étant débarrassé de toutes les règles qui cadençaient la vie de ses 43.000 salariés, le Groupe Caisse d'épargne se bricole des valeurs après avoir prudemment sondé l'opinion pour connaître les plus porteuses : bravo pour la sincérité de la démarche ! Cette noble initiative se voit donc réduite au rang de simple argument marketing pour entreprise dans le vent, comme l'étiquette du socialement responsable, le développement durable ou la notation éthique ! Et les mêmes qui aujourd'hui pérorent sur ces valeurs fumeuses, hier, brocardaient les collègues qui prétendaient apporter un supplément d'âme à la relation financière... Nos dirigeants estiment que les valeurs doivent évoluer pour coller au développement de l'entreprise, alors que celle-ci, au contraire, devrait se développer dans le respect des valeurs sur lesquelles elle a fondé son action, son existence même. Dans les Caisses d'épargne d'origine, la philanthropie s'imposait : elle est oubliée depuis longtemps.

Dire que l'on a des valeurs, c'est bien : les identifier en mettant des mots dessus pour les faire partager, c'est glorieux. Mais quelle hypocrisie si les actes sont en désaccord ! Et c'est bien là que le bât blesse, car parmi les nombreux défauts du Groupe, il en est un qui ne peut s'accommoder d'aucune valeur respectable : le poids de la tarification sanction. Comment justifier que l'on enfonce un peu plus ceux de nos clients qui sont déjà dans les pires difficultés, que nous nous glorifions d'accueillir alors qu'ils ne peuvent aller ailleurs ? Leur ne rime-t-il pas avec valeurs ? Et que fait-on de la souffrance éthique des salariés du Groupe, contraints de travailler en désaccord avec les fondamentaux inculqués tout au long de leur éducation par leurs parents, l'école, la société elle-même, et qu'on leur demande de nier au quotidien, pour vendre toujours plus. En les obligeant à violer leur registre de valeurs, ne les contraind-on pas littéralement à faire le mal ?

La délégation du Syndicat Unifié au Comité de Groupe

